



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet de : **Désaffectation, déclassements de parcelles du domaine public et classement de parcelles dans le domaine public de la Ville de Cazères**

Par arrêtés municipaux n° DC-2018-58 en date du 07 Décembre 2018 et DC-2019-01 en date du 08 Janvier 2019, le Maire de Cazères sur garonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique ayant pour objet : **désaffectations, déclassements et classement de parcelles** du ou dans le domaine public.

Durée et dates de l'enquête publique unique :

Du **Lundi 11 Février 2019 à 9 h 00** au **Jeudi 28 Février 2019 à 17h00 inclus**.

Consultation des dossiers mis à l'enquête et observations du public :

Les dossiers d'enquête publique unique ainsi que les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les lieux suivants : **Mairie de Cazères, Place de L'Hôtel de ville 31220 CAZERES** (sauf jour férié) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **13h30 à 17h**.

Le public pourra consigner ses observations et propositions selon trois possibilités :

- par inscription ou annexion sur les registres ouverts à cet effet,
- par courrier postal à La Mairie de Cazères place Hôtel de ville 31220 Cazères

La date limite de réception des courriers et des courriels est fixée au **jeudi 28 Février 2019 à 17h00**.

Les pièces des dossiers sont également consultables sur le site :

<http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/> ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition gratuit du public au **siège de l'enquête** : Mairie- Place de l'Hôtel de Ville – 31220 CAZERES.

Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique déclassement/classement parcelles de CAZERES/GARONNE »

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de cette dernière.

Permanences du Commissaire Enquêteur :

M. BUSQUERE, commissaire enquêteur, recevra au siège de l'enquête : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville – 31220 CAZERES/GARONNE, aux jours et heures suivants :

Lundi 11 Février 2019 de 9 h à 12 h

Jeudi 28 Février 2019 de 14 h à 17 h.

Suites de l'enquête publique unique :

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public qui pourra en obtenir la communication, pendant une durée d'un an, dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public : au siège de l'enquête : Mairie - place de l'hôtel de ville 31220 Cazères et sur le Site Internet <http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/>

La personne responsable est :

- pour le projet des déclassements/classement : le Maire de Cazères ;

Le présent avis sera affiché : en Mairie, sera également publié sur le site internet <http://www.mairie-cazeres.fr/declassements-classement/>